

Publié le 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 025-212502587-20241209-2024079-DE

Berger
Levrault

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2024/073

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Arrondissement de
BESANCON**

Séance du 09/12/2024

Canton de Besançon 1

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de décembre, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

**Nota – le Maire certifie que
la convocation a été faite le
04/12/2024 et que le nombre
des membres en exercice est
de dix neuf.**

Présents : 15

Mmes GILLET, DELESSARD, SIMON BOUVRET, DUBOIS, BORRINI, PRALON, SANDER, LECLERC, TANNIERES ;
MM. BOURGEOIS, BAULIEU, MOUTON, HENRIOT, DUMORTIER, PONS.

Procurations de vote : 4

Thomas HOUSSIN à François PONS, Sébastien COUDRY à Patrice MOUTON, Jean-Pierre LORY à Marine PRALON, Damien LAPOUGE à Martine DELESSARD

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame Geneviève SIMON BOUVRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENTREPRENDRE DES
NEGOCIATIONS POUR UN PROJET D'ACQUISITION DE TERRAIN**

Rapporteur : Emile BOURGEOIS

La commune de Franois a été informée de l'intention de vente de la parcelle de terrain n°76 section AH située à Franois en zone UA du PLU, d'une surface de 267m². Cette parcelle jouxte le poste de refoulement des eaux usées situé chemin du Lavoir.

Cette parcelle pourrait être utilisée pour la réalisation d'un bassin de rétention et de régulation du débit des eaux pluviales et limiter les risques d'inondation sur ce secteur.

Pour ces motifs, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le bien-fondé de cette éventuelle acquisition et à donner mandat à monsieur le Maire ou son représentant pour rencontrer les vendeurs du terrain et entreprendre les négociations nécessaires à cette éventuelle acquisition.

Publié le 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 025-212502587-20241209-2024079-DE

Berger
Levrault

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- *Approuve le projet d'acquisition de la parcelle n°AH76 de la zone UA du PLU*
- *Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre des négociations*

Fait et délibéré, le 9 décembre 2024

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

